



La Feuille de Chou

Edito

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Cette semaine, c'est une réflexion entendue dans le cadre privé qui me fait réagir. Je vous fais profiter de mes pérégrinations.

En parlant de Terre Solidaire à quelques personnes, j'ai eu la surprise (je n'ose qualifier cette surprise) d'entendre que travailler à Terre Solidaire est un « enfer ».

Ne pouvant supporter ces vilénies, j'ai demandé comment quelqu'un qui ne connaît pas Terre Solidaire peut émettre une telle absurdité. Bien entendu, je n'ai pas de réponse.

Nous ne pourrions jamais empêcher les gens d'émettre des inepties. Cependant, cela m'a conduit à une réflexion que j'aimerais partager et qui peut nous entraîner sur le chemin du partage.

Une de mes priorités est de penser à l'emploi. En effet, notre travail consiste, en partie, à conduire les salariés vers l'emploi pérenne. Pour cela, nous entretenons des relations avec les entreprises. Malgré cela, nous constatons que le taux de rupture de contrats pendant la période d'essai est important.

Partant de ce constat, nous avons, avec le Rotary Club de Montmélian, monter une action « Terre Evolution », action qui consiste à parrainer les salariés dans le monde de l'entreprise. Cette action perdure mais est difficile à entretenir.

Le phénomène de rupture de contrat dès les premières semaines d'embauche n'est pas lié à Terre Solidaire. En effet, c'est un constat national. D'ailleurs, des chercheurs universitaires se sont penchés sur ce phénomène et tentent quelques explications.

Il est vrai que comprendre la rupture d'emploi est un enjeu important pour qu'ensuite, les travailleurs sociaux puissent aider à une intégration réussie en entreprise et donc pour une insertion professionnelle.

Il est intéressant de noter que la rupture d'emploi qualifie un phénomène qui s'amplifie et surprend dans le contexte de manque d'emploi : le contrat de travail est rompu aussitôt après l'embauche et, le plus souvent, par les salariés eux-mêmes.

Les ruptures font écho aux exigences de flexibilité qui contribuent à la précarisation du lien salariés-entreprise. Elles laissent perplexes les acteurs concernés par l'intégration : chefs d'entreprises, collègues salariés, demandeurs d'emploi et organismes qui les accompagnent. Faute d'analyse des causes réelles de la rupture prenant en compte les points de vue des différentes parties, il n'est pas possible de savoir ce qui a contribué à l'échec, ni de construire de nouvelles solutions.

Cela me ramène donc naturellement à l'introduction de cet édit.

Si nous apprenions à communiquer alors nous éviterions les inepties.

Dans le cadre de l'emploi, la mauvaise communication entraîne les ruptures. Et, cela se passe souvent en amont de l'embauche. L'entreprise peut ne pas avoir assez communiqué sur son réel besoin, sur le profil du poste, les prescripteurs connaissent les entreprises mais connaissent souvent mal les emplois, les fiches de postes. Les candidats retenus sont souvent mal sélectionnés à la base et cela conduit à des situations d'échecs. On n'imagine pas les conséquences lourdes que cela peut entraîner : coût financier et coût psychologique de l'échec du recrutement pour l'entreprise et pour le salarié.

Afin de ne pas jeter la pierre ni sur le monde de l'entreprise, ni sur les prescripteurs, je vais me contenter de commencer à regarder dans notre propre jardin.

.../...

Votre panier

Pour un Grand panier

- 2 kg Pommes de Terre
- 1 kg Carottes
- 1 kg Navets
- 500 g Echalotes
- 2 Céleri raves
- 1 Pain de sucre
- 1 Batavia

La Recette de la semaine

Rôti de porc aux carottes et navets

Temps de prépa : 15 minutes
Temps de cuisson : 60 minutes

Ingrédients (pour 6 Personnes)

- :
- 1.2 kg de rôti de porc
- 5 carottes
- 4 beaux navets roses
- 10 g de beurre
- 1 cuillère à soupe de paprika
- 1 cuillère à café de piment d'Espelette
- 1 pincée de sel

Préparation de la recette :

Dans une cocotte en fonte, faire fondre le beurre et faire dorer le rôti sur toutes ses faces.

Pendant ce temps couper les légumes en morceaux puis les ajouter autour du rôti.

Laisser les légumes revenir dans le jus de cuisson environ 10 min en remuant de temps en temps pour qu'ils ne colorent pas.

Puis ajouter de l'eau chaude afin de couvrir un peu les légumes. Saupoudrer le tout de piment d'Espelette et de paprika. Saler. Couvrir et laisser mijoter 45 mn couvert à petit feu.

Servir avec des pommes de terre vapeur.



Prévisions légumes semaine prochaine

Pommes de terre
Panais
Oignons



.../...

Afin de ne pas jeter la pierre ni sur le monde de l'entreprise, ni sur les prescripteurs, je vais me contenter de commencer à regarder dans notre propre jardin.

Nous connaissons nous aussi un taux de rupture dans les premières semaines ainsi qu'un taux d'absentéisme important.

Pour tenter de remédier à ces problématiques, nous allons mettre en place dès le printemps des visites du Jardin afin que les prescripteurs découvrent (pour une majeure partie d'entre eux, il s'agit bien d'une découverte) notre activité, nos métiers.

Pour favoriser l'intégration des salariés, nous avons mis depuis longtemps déjà un temps d'accueil important lors de la prise de poste. Notre chargée d'insertion passe du temps pour lire, avec chaque nouvelle personne, le livret d'accueil, le règlement intérieur. Nous allons y adjoindre prochainement l'organigramme afin que chacun sache à qui s'adresser, un recueil des points dangereux afin que chacun se sente impliqué, fasse attention à sa propre sécurité.

A Terre Solidaire, nous avons autant soin des salariés en insertion, que des adhérents, des bénévoles, des clients. Il existe encore des lieux où l'humain est au centre de l'activité. Terre Solidaire en fait partie.

Si vous le désirez, je suis à votre disposition pour une visite de la structure. C'est le lien qui nous permettra de réussir notre mission commune.

Bien heureusement, nous savons que nous pouvons compter sur vous. Soyons nombreux à défendre cette belle association qu'est Terre Solidaire.

Véronique, coordinatrice.

Coin de la Chargée d'Insertion

Encore des nouveaux jardiniers pour cette fin de mois de février. En effet, Adrian et Nicolaë sont venus compléter l'équipe de jardiniers et mardi prochain ce sera au tour de Denis. Bienvenue à tous les 3. Par ailleurs nous souhaitons une bonne continuation à Roger, Patrice et André qui ont terminé leur contrat de travail.

L'équipe se composera donc de 4 personnes en contrat A.V.A et de 26 salariés en insertion dont 7 femmes et 19 hommes. Sur les 26 salariés, 6 jardiniers, pour l'instant, ont un contrat de 32 heures hebdomadaires, la majorité travaillant 26 heures par semaine.

Floriane Chargée d'insertion

Notre opération « parrainage » a bien fonctionné puisque nous avons eu 15 nouveaux adhérents.

Un grand merci à vous tous pour votre mobilisation.

Nous reprendrons contact avec les parrains pour leurs « paniers cadeaux »